

DEVENEZ MEMBRE



Un partenariat  
pour le progrès

L'ACGP, la NPMA  
*et*  
votre association  
provinciale



**CPMA - ACGP**  
CALCULATRICES - VISEURSES - MESURIERES  
ORDRES ET COMPTES RENDUS DES TRAVAIUX

## **Un partenariat pour le progrès**

Un effort de collaboration unique entre l'Association canadienne de la gestion parasitaire (ACGP) et la National Pest Management Association (NPMA) vous permet de bénéficier des avantages et des ressources d'une adhésion à vos organismes national et provincial pour une fraction du coût. Ce partenariat a pour but de vous aider à obtenir l'information dont vous avez besoin pour gérer votre entreprise de façon plus efficace et économique. En adhérant à l'ACGP, vous ajoutez le poids de vos convictions et de votre engagement professionnel à ceux d'autres PGP canadiens qui ont déjà sanctionné l'ACGP et la NPMA comme leaders de la promotion de la gestion parasitaire.

## **Ligne centrale d'assistance téléphonique : (866) 630-CPMA (2762)**

La ligne centrale d'assistance téléphonique donne aux sociétés membres un accès immédiat à une équipe du personnel opérationnel de la NPMA constituée d'experts techniques et de l'industrie. Créée pour offrir des solutions pratiques à des problèmes techniques et opérationnels urgents, la ligne centrale d'assistance téléphonique fournit aux membres une expertise et des ressources de l'extérieur, y compris une identification des insectes afin de pouvoir prendre des décisions informées. Pour un service en français, S.V.P. envoyez vos questions par courriel à [cpma@pestworld.org](mailto:cpma@pestworld.org) et nous transfèrerons votre courriel à qui de droit pour une réponse en français.

## **Annoncez l'engagement professionnel de votre société**

Les membres de l'ACGP sont autorisés à afficher les logos des deux associations (l'ACGP et la NPMA) sur leurs cartes d'affaires, en-têtes de lettres, véhicules et publicités, ce qui renforce l'image professionnelle de la société auprès de ses clients existants et ses clients potentiels.

## **Notre présence sur Internet**

**Membres et professionnels de l'ACGP:**  
[www.pestworldcanada.net](http://www.pestworldcanada.net)

Le site Web de l'ACGP comprend un annuaire des membres énumérant les PGP et les fournisseurs, un calendrier de formation et de réseautage, des mises à jour sur la législation, des nouvelles courantes présentées dans la section archive des bulletins électroniques mensuels de l'ACGP (ePestWorld Canada), ainsi que d'autres ressources utiles.

## Membres et professionnels de la NPMA:

[www.npmapestworld.org](http://www.npmapestworld.org)

La NPMA donne accès à l'information relative à la gestion parasitaire par l'intermédiaire du site réservé aux professionnels et aux membres. Les membres de l'ACGP ont accès aux zones « Pour membres seulement », comprenant un moteur de recherche sur le Web donnant accès à des documents techniques exclusifs afin de vous aider à développer votre entreprise et à donner de la formation à vous et à votre équipe.

Se trouvent également sur le site Web des nouvelles courantes sur l'industrie, des modèles de contrat, les événements de l'association et de l'industrie, l'inscription en ligne aux événements, des documents promotionnels et pédagogiques par l'intermédiaire du « Bug Store », des mises à jour sur la législation, un annuaire des membres de la NPMA et davantage.

## Consommateurs : [www.pestworld.org](http://www.pestworld.org)

Des milliers de consommateurs visitent régulièrement la section « Trouver un professionnel » sur le site de la NPMA réservé aux consommateurs, pour trouver un professionnel de la gestion parasitaire près de chez eux. Le nom de la société et les coordonnées de tous les membres de l'ACGP sont répertoriés et peuvent faire l'objet d'une recherche par code postal afin que les consommateurs puissent contacter un membre professionnel dans leur secteur. Il s'agit d'un service de renvoi de référence précieux.

## Votre voix à Ottawa... et dans votre province

L'ACGP et la NPMA exercent des pressions pour le compte de l'industrie afin de garantir que vos préoccupations en tant que professionnel de la gestion parasitaire soient entendues. En collaboration avec le comité des affaires gouvernementales de l'ACGP, la NPMA s'engage à représenter notre industrie, à suivre la législation, les changements en matière réglementaire et les médias reliés aux politiques, et en cela, à communiquer cette information à la direction de votre association. La NPMA aide également ses membres à développer une stratégie à l'égard de la législation, y compris des sujets d'entretien et des exposés de principes.



## **Votre source de formation et d'éducation en matière de gestion parasitaire**

Le congrès annuel canadien le plus important sur la gestion parasitaire, Gestion parasitaire Canada, est le seul congrès d'envergure et offre un mélange équilibré de formation, d'occasions de réseautage ainsi qu'une salle des exposants remplie de produits, de services et de techniques à la fine pointe – le tout organisé pour offrir aux PGP canadiens les outils du métier afin d'améliorer leurs commerces.

En plus du congrès annuel, l'ACGP, en partenariat avec les associations provinciales, offre des occasions de formation et de recertification portant sur les problèmes les plus urgents touchant les professionnels canadiens de la gestion parasitaire, offrant des unités d'éducation permanente et un programme de formation en gestion.

La NPMA anime pendant toute l'année des ateliers et des programmes éducatifs en avance dans l'industrie, y compris le plus important rassemblement mondial des professionnels en gestion parasitaire, « PestWorld Convention & Exposition. » PestWorld offre plus de 75 cours de formation différents sur les techniques et la gestion, ainsi que plus de 150 exposants qui présentent leurs derniers produits, services et avancées en matière d'équipement.

En tant que membre de l'ACGP et de la NPMA, vous aurez droit à une remise importante sur les frais d'inscription pour tous les forums éducatifs.

## **Communiquer avec nos membres**

En tant que membre, vous recevrez un bulletin électronique mensuel (ePestWorld Canada), qui présente aux membres des mises à jour précieuses et opportunes concernant l'industrie et la réglementation, des bulletins sur les membres, les événements à venir et des articles d'intérêt. C'est également un excellent véhicule pour communiquer les dernières nouvelles à nos membres. E-PestWorld Canada se trouve dans la section archive du site Web de l'ACGP.

Restez au fait des dernières recherches et des tendances de l'industrie avec Pest World de la NPMA, son bulletin bimensuel rempli de précieuses informations techniques, de mises à jour en matière législative et réglementaire, de chroniques pour les petites entreprises, de nouvelles de l'association et davantage. Pest World comprend également l'encart de soutien « Mise à jour de la bibliothèque ».

### **Le Bug store : le centre de ressources de la NPMA**

Avec ses affiches de parasites largement applaudies, son Guide des ravageurs des structures et ses dépliants destinés aux consommateurs, le Bug Store de la NPMA est la ressource à consulter pour trouver la plus grande sélection de documents techniques et de gestion. Les membres de l'ACGP reçoivent un rabais allant jusqu'à 50 pour cent sur des produits sélectionnés et peuvent acheter des vêtements sur lesquels figure le logo de l'association.

### **Pest Gazette : commercialisation des produits de consommation**

Communiquez-vous régulièrement avec vos clients actuels? Voulez-vous augmenter la fréquence et le professionnalisme de l'information que vous donnez à vos clients potentiels? La National Pest Management Association a créé en ligne le Pest Gazette, un bulletin de quatre pages qui peut être personnalisé avec le logo de votre compagnie et vos coordonnées moyennant des frais minimes. Le fichier s'utilise très bien pour la communication électronique et constitue un plus lorsqu'il est affiché sur le site Web de votre société. Profitez de cette publication trimestrielle et démarquez-vous de la concurrence. Vous pouvez les commander en ligne au Bug Store.

### **Promouvoir votre professionnalisme : PPMA**

La Professional Pest Management Alliance (PPMA) a été créée en 1997 pour défendre vos intérêts, votre source de revenus, et vous donner une voix dans les médias et le marché. Grâce à l'utilisation des journaux et de la radio, l'objectif de la PPMA est d'augmenter la sensibilisation des consommateurs relativement à la valeur des services professionnels de gestion parasitaire, de défendre notre industrie lorsque cela est nécessaire, de protéger notre réputation et d'augmenter la taille du marché. Sa voix uni-

fiée et proactive éduque les consommateurs relativement à la valeur de notre industrie et notre capacité à protéger la santé, la sécurité et les biens. Tout ce travail est possible grâce à des donations volontaires.

### **Soutenir les membres par l'intermédiaire de groupes affiliés et d'organismes**

Faites croître votre entreprise en participant à la structure de direction, aux comités et aux organisations et divisions affiliées de l'ACGP et de la NPMA qui permettent aux membres partageant les mêmes intérêts de se rencontrer, de réseauter et d'animer des formations. Chaque groupe est associé à un membre du personnel, et tout au long de l'année, les membres de ces organisations et divisions reçoivent des bulletins électroniques, de l'information pédagogique ainsi que des mises à jour concernant des programmes futurs.

**Divisions : Commerciale, Fumigation, Soins de la pelouse, Systèmes de brumisation résidentielle extérieure, Résidentiel, Faune et Organismes lignivores.**

**Organismes affiliés : Groupe de développement du leadership, Minorités en gestion parasitaire et Femmes professionnelles en gestion parasitaire.**

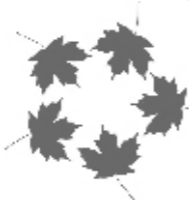
**En adhérant à l'ACGP et à la NPMA, vous ajoutez des ressources à l'exploitation de votre société que nous ne pourrions pas autrement vous offrir ou justifier. En tant que membre solidaire de l'ACGP et de la NPMA, vous avez accès à une large variété d'outils importants et de conseils d'experts que vous pouvez utiliser pour gérer votre entreprise de façon plus efficace et plus productive afin d'accéder à une plus grande rentabilité. L'ACGP offre plus d'avantages que ceux qui sont énumérés ici; veuillez donc nous contacter en appelant au 866-630-CPMA (2762) ou visitez notre site Internet au [www.pestworldcanada.net](http://www.pestworldcanada.net).**

# **DEVENEZ MEMBRE AUJOURD'HUI!**

Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour une adhésion, décidez aujourd'hui de profiter des ressources et des avantages combinés offerts aux membres de l'ACGP et de la NPMA. De plus amples renseignements concernant tous les avantages du statut de membre sont présentés au [www.pestworldcanada.net](http://www.pestworldcanada.net) ou en communiquant directement avec l'ACGP ou la NPMA.



**Pour nous joindre**



**CPMA - ACGP**

CANADIAN PEST MANAGEMENT ASSOCIATION  
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA GESTION PARASITAIRE

**ASSOCIATION CANADIENNE DE  
LA GESTION PARASITAIRE**

Boîte Postale 1748

Moncton, NB E1C 9X5

Canada

Téléphone : (866) 630-2762 (ACGP)

Fax : (866) 957-7378

Courriel : [cpma@pestworld.org](mailto:cpma@pestworld.org)

[www.pestworldcanada.net](http://www.pestworldcanada.net) devenez membre



**NATIONAL  
PEST  
MANAGEMENT  
ASSOCIATION inc.®**

*International*

**NATIONAL PEST MANAGEMENT  
ASSOCIATION**

9300 Lee Highway, Suite 301

Fairfax, VA 22031

Téléphone : (703) 352-NPMA (6762)

Fax : (703) 352-3031

[www.npmapestworld.org](http://www.npmapestworld.org)